

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Site du Fenouillet sur la commune principale de l'AIOT 488 Route de la Crau 83400 Hyères.

La référence de votre dossier est A-4-F8GAMG455 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 15/01/2024 à 10h05 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **80406576100020**

Raison sociale **SCEA LA COURTADE PORQUEROLLES**

Forme juridique **Société civile d'exploitation agricole**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

HYERES

Ile de Porquerolles

83400 HYERES

Signataire

Qualité : **Gérant**

Référent

Fonction : **Gérant**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Site du Fenouillet**

Description des activités :

En complément de notre site principal de vinification situé au siège de l'exploitation (Domaine La

Courtade, ile de Porquerolles, 83400 HYERES) et dont la déclaration à été faite le 15 janvier 2015, nous nous sommes installés en location au 758 chemin de la sources, ZI St Martin, 83400 HYERES pour le conditionnement, le stockage et l'expédition de nos vins (déclaration faite le 10 mai 2017). Afin de nous installer durablement, nous avons repris le 20 décembre 2023, la cave de Monsieur FILLE (Domaine Filhéa) située au 488 Chemin de la Crau, 83400 HYERES. A terme, notre chaine de mise en bouteille y sera déplacée pour conditionner et expédier l'ensemble des vins produits sur l'exploitation (ile de Porquerolles, 83400 HYERES)

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **488 Route de la Crau 83400 Hyères**

X : 951873

Y : 6230383

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Il s'agit d'une cave de vinification (précédemment exploitée par Monsieur FILLE André - Domaine Filhéa) dont la déclaration ICPE a été transmise en LRAR à la préfecture du var le 31 aout 2023. La

SCEA La Courtade Porquerolles reprends l'activité de Monsieur FILLE en l'état afin de la transformer à terme en site de conditionnement, stockage et expédition des vins produits sur le siège du domaine (Ile de Porquerolles, 83400 HYERES).

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.